

## Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

### Un territoire plein d'énergie ?

L'État, la Région et le Département se sont fixés des objectifs de diminution des énergies fossiles et de progression des énergies renouvelables (EnR). Le Pays des Herbiers, lui, connaît un ralentissement de cette démarche après le quasi-abandon, par Véronique Besse et Christophe Hogard, de l'Agenda 21 élaboré précédemment par l'équipe Albert.

#### Pourtant, il existe des alternatives locales

Avec la croissance exponentielle des gaz à effet de serre et ses conséquences dramatiques, quelle est notre marge de manœuvre locale pour répondre aux défis climatiques ? Deux outils sont à notre disposition : le PLUiH avec le Plan Climat Air Energie et la loi du 10 mars 2023 qui vise à accélérer la production d'énergies renouvelables (APER). Une étude montre que nous pouvons produire 61 % de l'énergie qui nous est nécessaire, avec l'éolien, le solaire, le bois et la méthanisation. Or, Solaireau propose justement sur notre territoire ce genre d'initiatives. Notre communauté de communes pourrait s'appuyer sur elle.

#### Mais il manque le courage politique...

M. Hogard n'a pas donné suite à nos propositions en matière d'éolien car il considère que la Vendée, avec l'éolien en mer, ferait sa part ! Cela explique que le potentiel éolien est totalement bloqué dans le Plan-climat-air-énergie territorial (PCAET) suite à l'opposition du Puy du Fou. Les autres maires de la communauté de communes oseront-ils se démarquer et être plus ouverts pour leurs communes respectives ? Par contre, s'agissant du bois, la communauté de communes aurait l'intention de lancer un 3<sup>ème</sup> réseau de chaleur, après la chaufferie créée en 2008. La méthanisation, quant à elle, semble toujours ne dépendre que des éventuelles initiatives privées...

#### Un potentiel solaire à court terme

Concernant le solaire, même si plusieurs friches et terrains délaissés s'y prêtent, notre plan d'urbanisme (PLUi) ne prévoit pas de zones pouvant accueillir de petits parcs de panneaux photovoltaïques au sol. Le seul argument de M. Hogard consiste à dire qu'il faut préserver ces délaissés en cas de futur besoin pour l'agriculture ou d'autres projets. Il oublie que ces terrains sont inutilisés parfois depuis des dizaines d'années... De plus, les panneaux solaires au sol sont amovibles, en cas de besoin. Et il est bien évident que ces panneaux ne seront pas installés

n'importe où ; il sera tenu compte de la composante environnementale. Ces sites deviendront, dans un milieu agricole majoritairement productiviste, des refuges pour la biodiversité.

#### L'autoconsommation collective

Notre communauté de communes a quand même créé une société de projets avec Vendée Energie pour la production d'énergie verte locale. Sauf qu'elle se limite à la production publique ; toutes les initiatives privées en sont exclues, c'est un frein très dommageable !

Enfin, la question de la consommation de notre propre production d'électricité reste à poser. Inspirons-nous de l'exemple de nos voisins. Ainsi, le Pays de Mortagne incite ses entreprises à rejoindre le dispositif en faveur de l'autoconsommation collective. Le projet consiste à fédérer les chefs d'entreprise autour d'un projet innovant : une offre mutualisée de production d'énergie. Pour cela, l'association Energies locales du Pays de Mortagne a été créée pour réaliser des missions de structuration et d'assistance au pilotage de projets.

N'écoutons plus M. Hogard « *Aux Herbiers, nous sommes les meilleurs* » Osons travailler avec des collectivités voisines qui sont parfois plus en avance que nous dans certains domaines.

**J. Mariel-Godard, J. Liard, A. Paquereau,  
E. Blanchard, M. B. Rivière**

## Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

### Les Herbiers, ville familiale

Si la Ville des Herbiers est réputée pour son dynamisme, qu'il soit économique, associatif, sportif, elle l'est aussi pour la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants. Chaque année, de nouvelles familles viennent ainsi s'installer aux Herbiers, attirées par son cadre de vie, ses services, mais également les conditions d'accueil et l'accompagnement offerts par la collectivité. Pour accueillir ces familles, d'origine herbretaise ou d'ailleurs, nous nous efforçons de développer harmonieusement la ville de demain, sur le plan du logement, urbanistique, commercial, mais également en misant sur la rénovation des écoles publiques. C'est le cas à Prévert et à la Métairie cette année au travers d'importants investissements.

#### Offre de soins

Accueillir des familles, c'est également faire en sorte que l'offre de soins soit la plus complète possible. Sans hôpital, il n'est pas toujours simple de rivaliser

avec d'autres villes dans l'accueil de professions médicales. Pourtant, avec l'arrivée d'une IRM, l'ouverture prochaine d'un Centre Médical de Soins Immédiats, la rénovation du Pôle Santé Notre-Dame ou encore la mise en place d'un logement d'accueil pour les internes, nous montrons qu'il n'y a pas de fatalité et que nous faisons le maximum pour permettre aux Herbretais d'être soignés dans de bonnes conditions.

#### Pour les plus jeunes

Accompagner les familles, cela se fait aussi au quotidien grâce à l'ensemble des activités proposées par la collectivité et, avec l'arrivée du Printemps, les possibilités ne manquent pas. Régulièrement, le Relais Petite Enfance organise des rencontres au Lieu d'accueil enfant-parents afin d'accompagner les parents dans leurs missions d'éducation. Les professionnelles de la petite enfance mettent ainsi leur expertise au service de ceux qui découvrent la parentalité. Toujours pour les plus jeunes, la Fête des Bébé est désormais devenue une institution. Chaque année, au mois de mars, la Ville accueille les nouveaux nés de l'année précédente, et leurs parents. L'occasion est ainsi donnée de les mettre à l'honneur, de créer la rencontre ou de présenter tout ce que la collectivité peut apporter, sans oublier la remise d'un olivier élevé dans les serres municipales, symbole de longévité.

Pour les jeunes, c'est aussi devenu une habitude depuis quelques années, la Ville organise l'événement Job en poche. Cette 16<sup>ème</sup> édition permettra aux jeunes herbretais, à partir de 16 ans, de venir à la rencontre de professionnels locaux dans le but de décrocher un « *job saisonnier* », parfois pour la première fois. Cette année encore, plus de 30 entreprises viendront à la rencontre de leurs futurs saisonniers, alors que des ateliers CV et lettres de motivation seront également proposés. Et les jeunes parents ne sont pas en reste avec l'organisation d'une conférence sur le thème du « *coaching parental* ». Objectif : transmettre des méthodes et techniques astucieuses de communication à mettre en pratique à la maison.

#### Vitalité familiale

Être une ville familiale, c'est donc avant tout un choix politique qui se traduit dans l'ensemble des actions et des projets menés par la collectivité. Et là encore, il n'y a pas de choix neutres. Aux Herbiers, nous avons décidé d'investir et d'agir en faveur de la famille, à chaque âge de la vie (n'oublions pas nos aînés), afin que notre ville conserve son dynamisme et sa vitalité. Oui, les familles sont les bienvenues aux Herbiers et nous continuerons à les soutenir pour qu'elles s'y sentent bien.

**La majorité municipale  
avec Christophe Hogard**